

Habitat, population et reproduction de la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) dans la région d'Aywaille

par René DUMOULIN¹

La population de Pies-grièches écorcheurs a récemment augmenté dans la région d'Aywaille, atteignant 24 couples sur 36 km² en 1997. La composition des territoires y est très variable, présentant comme constantes des prairies peu intensives, la présence de haies et de chemins. Le taux moyen de reproduction a été de 2,65 et 3,15 jeunes volants par couple en 1996 et 1997.

La zone recensée se trouve à 25 km au sud de Liège, entre les localités d'Aywaille, Harzé, Filot et Comblain-au-Pont. Elle est en grande partie comprise dans la pointe nord de la Famenne (Calestienne), bordée à l'ouest par le Condroz, à l'est par l'Ardenne. Le paysage y est constitué de collines couvertes de bois et de prairies, les vallées sont encaissées. Elle s'étend sur 36 km² dont environ 35 % couverts de bois et forêts.

Population

En 1996, 21 territoires de Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) ont été recensés sur ces 36 km². La densité moyenne de 0,58 territoire par km² est loin d'être homogène, la population étant répartie en 5 zones de 10, 4, 4, 2 et 1 territoires. A l'intérieur de ces zones, la densité moyenne est de 1,75 territoire par km² (extrêmes 1 et 4). Faute de recherche systématique antérieure, l'augmentation globale de cette population est difficile à chiffrer. Sur les sites connus avant le recensement, l'accroissement apparent est de 57 % par rapport à 1995 et de 120 % par rapport à 1994. En 1997, 16 territoires sont réoccupés (76 %) et 8 nouvelles installations portent la population à 24 couples.

Habitat

75 % des territoires se trouvent sur des petits plateaux dominant les vallées de plus de 100 m, le reste étant réparti sur des versants de vallées en pente plus douce. La méthode

(1) rue Longchamps 7, B - 4920 Aywaille.

retenue pour caractériser l'habitat s'inspire largement de celle utilisée en Lorraine belge par VAN NIEUWENHUYSE & VANDEKERKHOVE (1993). Celle-ci consiste à mesurer, sur agrandissement de carte topographique, les éléments de terrain compris dans un rayon de 100 m autour du nid. Ce périmètre contient un territoire fictif de 3,14 ha couvrant la majorité des déplacements des nicheurs. Les données ne figurant pas sur les cartes sont notées sur le terrain.

Tableau 1 - *Composition des territoires. - Components of the territories.*

	Moyenne	Minimum	Maximum
Pâtures (%)	49	0	95
Prés de fauche (%)	30	0	80
Blé (%)	3,5	0	20
Maïs (%)	2,5	0	28
Autres cultures (%)	2,6	0	35
Bois feuillu ou mixtes (%)	6	0	35
Coupes forestières (%)	5,6	0	40
Haies (en m)	257	60	440
Chemins (en m)	82	0	250
Bâtiment le plus proche (en m)	486	120	800
Nid le plus proche (en m)	343	60	950
Route la plus proche (en m)			
- à circulation dense	1.038	300	1.600
- à faible circulation	276	30	700

On peut constater, à la lecture des extrêmes, qu'il n'y a pas de territoire type. Les proportions des deux composantes principales, la pâture et le pré de fauche, sont très variables. L'absence de pâture, donc de végétation basse, dans trois territoires est compensée dans deux cas par la présence de chemins, dans le troisième par la longueur des haies. Les prés de fauche sont soit de dimensions réduites, soit longs et assez étroits, bordés de haies continues. Les cultures représentent une part en général négligeable et sont peu exploitées pour la recherche de nourriture.

Les bois jouent peut-être un rôle plus important - de diversification de l'entomofaune notamment - et si 10 territoires n'en contiennent pas, ils n'en sont pas très éloignés. Des oiseaux ont été observés en lisière à plusieurs reprises, chassant ou s'y réfugiant. Les coupes forestières, couvertes de végétation herbacée et ligneuse de 1 à 2 m de hauteur, ne sont pas exploitées directement. Par ailleurs, 79 % des territoires contiennent au moins un arbre de forte taille (chêne principalement) dans un rayon de 50 mètres autour du nid. Il sert de refuge, d'affût élevé par beau temps et augmente la variété des proies accessibles.

Les haies, non taillées et larges à la base (minimum 1,5 m) sont constituées principalement d'aubépines, de ronces et de prunelliers, le plus souvent en mélange. Les

buissons de prunelliers purs, trop peu touffus, ne sont pas appréciés pour la nidification. Outre leur rôle intrinsèque bien connu (postes d'affût, refuge et diversification de l'entomofaune), les haies sont aussi représentatives de la manière dont les prairies sont traitées. L'éleveur qui les tolère travaille en général de manière plus ou moins extensive : charge de bétail raisonnable, peu d'apports de fertilisants, fenaison plutôt qu'ensilage, tout cela se remarquant au niveau de la flore. Aucune tendance ne se dégage dans l'orientation des haies contenant les nids, contrairement aux observations de MOÏS (1973) en Gaume.

Les oiseaux chassent souvent sur les chemins et certaines routes à faible circulation; 6 des 8 territoires qui en sont dépourvus sont constitués principalement de pâtures.

Les distances entre les territoires et les habitations sont inférieures à celles notées en Gaume par VAN NIEUWENHUYSE & VANDEKERKHOVE (1993). Néanmoins, elles restent élevées bien que certaines localités soient bordées de sites favorables. On trouve des nids très proches les uns des autres (60 à 90 m) sur un seul site; cette proximité ne semble pas poser de problèmes de cohabitation. Il y a des zones apparemment propices à la nidification près de certains axes routiers mais aucun couple n'y a été trouvé. Par contre, six territoires comprennent des tronçons de routes locales peu fréquentées.

Aucun ruisseau ni point d'eau n'est compris dans le périmètre d'un territoire; la région en est d'ailleurs peu pourvue (nombreux chantoirs).

En résumant, on peut considérer trois éléments indispensables à la présence de la Piè-grièche écorcheur :

- des haies ou buissons suffisamment denses (jusqu'au niveau du sol) pour la nidification.
- des prairies de qualité biologique satisfaisante et pourvues de perchoirs (buissons, clôtures ...).
- des chemins permettant la capture des proies quand l'herbe devient trop haute, là où les prés de fauche dominant.

La proximité des bois et la longueur des haies semblent jouer un rôle complémentaire, palliant éventuellement une déficience au niveau de la qualité des prairies; cependant, l'abondance de haies élevées est un facteur limitant par fermeture du milieu.

Résultats de la reproduction

Arrivée sur les lieux de nidification

En 1997, 12 territoires ont été suivis régulièrement. Les dates d'arrivée s'échelonnent du 13 mai au 4 juin, la moitié étant occupée le 18 mai et 75% le 23. Par comparaison, la majorité de la population de Marche-en-Famenne était observée le 19 mai (D. van der Elst, comm. pers.). Les raisons de ce décalage de quelques jours, déjà supposé les années précédentes, ne sont pas connues.

Reproduction

En 1996, la plupart des couples sont devenus très discrets à partir du 29 mai; ils ont certainement débuté la nidification pendant la période de beau temps qui a suivi jusqu'au 16 juin. Les dates d'envol - moment où les jeunes deviennent visibles, entre 15 et 20 jours - se sont étalées du 1er juillet au 1er août, en moyenne le 17 juillet. Il n'est pas toujours facile d'observer simultanément tous les jeunes d'une même nichée; le risque de sous-estimation a cependant été limité par des passages fréquents sur chaque territoire (tous les 5 jours en moyenne en juillet et début août).

Les nombres observés sont les suivants :

- 3 couples ont élevé 1 jeune
- 5 couples ont élevé 2 jeunes
- 4 couples ont élevé 3 jeunes
- 5 couples ont élevé 4 jeunes

Le taux de reproduction est donc de 2,65 jeunes par couple reproducteur. Un couple ayant subi un échec total (prédation probable des jeunes au nid), le taux de productivité moyen est ramené à 2,5 jeunes. Ce taux relativement faible est certainement causé par les mauvaises conditions météorologiques de la dernière décade de juin et du début juillet. A titre de comparaison, différents auteurs cités par LEFRANC (1993) ont constaté des taux variant de 2,1 à 2,5 jeunes par couple lors de saisons froides et humides.

Les familles ont rapidement quitté leur territoire, en moyenne 12 jours après l'envol des jeunes (extrêmes 8 et 27 jours) et n'ont plus été observés à proximité par la suite. Les derniers adultes ont été aperçus le 15 août et les derniers jeunes le 18, ce qui est assez tôt par rapport aux années précédentes.

En 1997, les envois se sont étalés du 25 juin au 3 août, en trois vagues :

- du 25 juin au 3 juillet (21%)
- du 12 au 16 juillet (36%)
- du 26 juillet au 3 août (43%)

On peut donc considérer qu'au moins 43% des couples ont effectué une ou plusieurs pontes de remplacement, probablement à cause des mauvaises conditions météorologiques de la deuxième quinzaine de juin. Le nombre moyen de jeunes volants par couple ($n=13$) a été de 3,15; quelques couples ayant disparu en juillet sans que l'envol ait été constaté, un certain pourcentage d'échecs est à envisager. Les familles sont restées en moyenne 20 jours sur leur territoire après l'envol des jeunes (13 à 35 jours), les dernières ayant été observées le 19 août.

Divers

Les hyménoptères, surtout des bourdons, constituent l'essentiel des proies identifiées. Les papillons venant en second rang; ce n'est qu'à partir de fin juillet que les criquets et

sauterelles sont régulièrement consommés. Les captures de vertébrés sont rares et observées seulement par temps pluvieux : deux mulots (*Apodemus sp.*) trouvés aux lardoirs et un jeune oiseau non identifié transporté par une femelle vers ses jeunes.

Le chant de mâles accompagnés de jeunes d'une trentaine de jours a été observé à quatre reprises; il était également émis par un mâle "célibataire" se tenant à proximité d'une famille (fonction d'apprentissage?).

Signalé comme rare par LEFRANC (1993), le vol sur place (Saint-Esprit) a été constaté chez un mâle, pendant plus d'une demi-heure à 1 mètre de hauteur, se posant parfois assez longtemps dans l'herbe clairsemée d'une pâture (proies non identifiées).

Perspectives locales

Le taux d'occupation des sites propices à la nidification peut être estimé entre 50 et 70%; un accroissement local est donc encore possible, s'il n'est pas hypothéqué par deux saisons de reproduction assez faible consécutives. La relative proximité de la forte population du camp militaire de Marche-en-Famenne a peut-être un effet positif sur les effectifs locaux.

A moyenne échéance, plusieurs menaces pèsent sur l'habitat local :

- l'extension des zones résidentielles;
- la fréquentation accrue des campagnes par des "sportifs" de tous genres, la région étant très touristique;
- l'arrachage des haies ou, au contraire, l'absence d'entretien;
- le changement de destination de prairies (rachat par des particuliers pour y élever des chevaux souvent en surnombre, boisement volontaire ...).

Afin de limiter ces nuisances, un dialogue avec les exploitants des prairies pourrait s'avérer constructif, en préconisant notamment un recépage partiel des haies tous les cinq ans.

Situation en 1998 et 1999

En 1998, la population est stationnaire : 24 couples, avec un taux de réoccupation des territoires de 87 %. Au niveau de l'habitat, on remarque la présence de deux couples à moins de 50 m d'une habitation et, malheureusement, l'arrachage de presque toutes les haies sur un site ayant compté 4 couples au km². Les retours sont précoces : premier mâle le 5 mai, plus de la moitié des territoires occupés le 12, dernier retour le 20. Une femelle arborant une calotte grise comme le mâle se reproduira tout à fait normalement.

La reproduction démarre dans la deuxième décennie de mai, mais très peu de couples ont mené à bien leur première tentative, le temps s'étant dégradé dans le courant du mois

de juin. L'envol des nichées s'étale du 23 juin au 25 juillet. Une tentative de seconde nichée est à noter : le 23 juin, un mâle, très discret, nourrit au moins deux jeunes d'une quinzaine de jours, tandis que la femelle récolte des crins de cheval pour terminer son nid. La tentative étant définitivement abandonnée le 15 juillet, on ne peut que penser à un échec.

Le mauvais temps de juin s'étant prolongé jusqu'à la deuxième décennie de juillet, les résultats de la reproduction ne sont pas très élevés. Le nombre moyen de jeunes produits par 9 couples s'élève à 2,8, les deux seules nichées de 4 jeunes ayant été les plus tardives (envols les 22 et 25 juillet). Un tiers des territoires sont abandonnés à la mi-juillet, deux tiers à la fin du mois et le dernier adulte, une femelle, est observé le 14 août, le mâle étant parti le 12. Les jeunes des deux dernières nichées sont encore sur leur territoire le 17.

En 1999, enfin, le niveau de population reste comparable mais avec de fortes variations locales : si quelques beaux territoires ne sont pas réoccupés, on note par ailleurs une concentration de 5 couples sur 50 ha. Les retours sont à nouveau hâtifs : premier mâle le 2 mai, 50 % des territoires occupés le 11 et dernière arrivée constatée le 26. Grâce à des conditions météorologiques plus favorables, le succès de reproduction est le meilleur de ces dernières années, les nichées de 4 et de 5 jeunes à l'envol constituant la majorité.

SUMMARY - Habitat, population and breeding of the Red-backed Shrike (*Lanius collurio*) in Aywaille region.

The population of Red-backed Strike recently increased in the area of Aywaille (24 km south of Liège). In 1997 it reached 24 pairs in a 36 km² area. The components of the territories are varied, mainly extensive meadows, with hedges and lanes. The average reproduction rate was between 2.65 and 3.15 flying young per pair in 1996 and 1977.

Bibliographie

- LEFRANC, N. (1993) : *Les pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*. Delachaux et Niestlé.
- MOÏS, C. (1973) : La Pie-grièche écorcheur en Lorraine belge. *Aves*, 10 : 2 - 18.
- VAN NIEUWENHUYSE, D. & VANDEKERKHOVE, K. (1993) : Caractéristiques et typologie des territoires de la Pie-grièche écorcheur en Lorraine belge. *Aves*, 29/3-4 : 137 - 154.